

ATELIER DU CLAVECIN

L'inscription aux ateliers est toujours soumise aux nombres de places disponibles et à l'étude de la demande et du dossier du candidat (niveau, motivation...).

Cet atelier est ouvert et réservé en priorité aux clavecinistes et parents d'élèves clavecinistes, mais accessible en fonction des places disponibles à d'autres personnes motivées.

Le premier niveau est axé sur la terminologie, les principales caractéristiques d'un clavecin italien, français, flamand, l'étude des principaux mécanismes et phénomènes sonores : clavier, sautereau, résonance d'une corde, la diffusion du son par la table d'harmonie et l'apprentissage de quelques savoir faire : mesurer le diamètre d'une corde, faire une bouclette, faire une bobine sur une cheville, accorder approximativement un unisson.

Le deuxième niveau approfondit ces notions théoriques, dans la qualité de la formulation, la description d'instruments, l'explication de schémas, la description de phénomènes. Seront abordés les notions d'accord et de réalisation des trois comas, le problème de la multiplication des intervalles justes, une approche de la notation de tempéraments.

Le troisième niveau se veut dans l'acquisition d'une certaine autonomie dans l'entretien et l'accord de son clavecin, dans la compréhension, la représentation et la réalisation de quelques tempéraments caractéristiques.

ATELIER DE BASSE CONTINUE

L'inscription aux ateliers est toujours soumise aux nombres de places disponibles, à un test d'entrée et à l'étude de la demande et du dossier du candidat (niveau, motivation...).

Cet atelier est réservé en priorité aux clavecinistes, organistes et pianistes accompagnateurs, en second aux élèves de cursus approfondi du département de musiques anciennes et accessible ensuite selon le nombre de places et du niveau à d'autres personnes, après test d'entrée.

Les élèves de basse continue sont répartis en « niveau » sans que la relation soit établie avec leur niveau (cycle) d'instrument.

Ce cours est centré sur l'étude des sources anciennes dans le but d'une réalisation de continuo sur fac-simile dans un esprit « philologique », le résultat sonore devant être en adéquation avec le style de répertoire accompagné. Une étude systématique des styles est ainsi réalisée sur l'ensemble du cursus.

Le niveau 1 abordera l'étude du style français et assimilation de base telles que la règle de l'octave.

Le niveau 2, continuera les acquisitions techniques (harmonies plus complexes, accords extraordinaires) et abordera l'étude du style allemand XVIII^{ème} et du style italien XVII^{ème}, ainsi qu'un travail technique sur les chorals chiffrés dans le style de J.S.Bach.

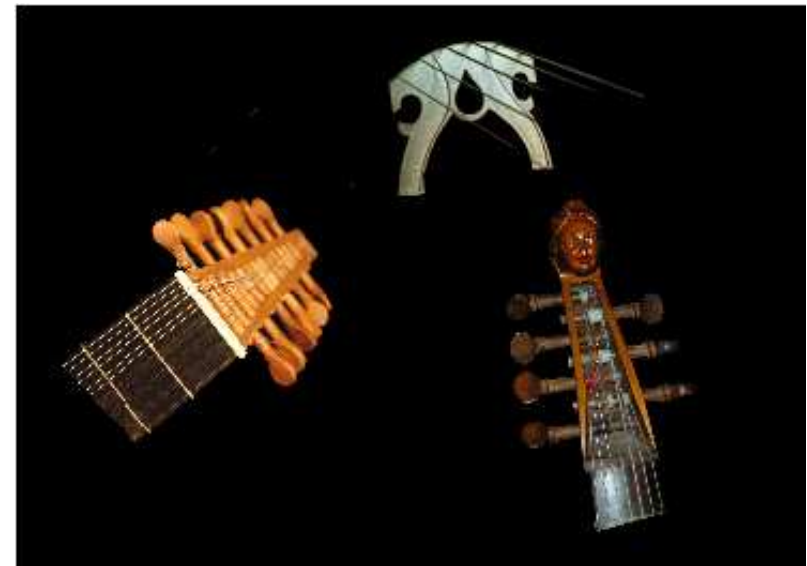
Enfin, le niveau 3 reverra l'ensemble des différents styles, et notamment étudiera le style polyphonique pratiqué en Italie et Allemagne au XVI^{ème}.

MUSIQUES ANCIENNES :

CHANT
CLAVECIN
GUITARE

LUTH
THEORBE
VIHUELA

VIOLE DE GAMBE
VIOLON
VIOLONCELLE



POUR QUI ?

Elèves (débutants jeunes dans certaines disciplines) souhaitant avoir une pratique de la musique ancienne.

PARCOURS APPROFONDI

Elèves souhaitant poursuivre leurs études dans un cadre amateur leur offrant néanmoins un enseignement régulier de grande qualité. Elèves adultes ou adolescents se présentant de l'extérieur et ne pouvant pas (niveau et/ou limites d'âge, manque de temps...) ou ne souhaitant pas suivre un cursus approfondi.

PARCOURS ADOS/ADULTES

Test d'entrée

Elèves de bon niveau (3ème année minimum de cycle II), désirant recevoir une initiation à la musique ancienne en gardant leur instrument dit « moderne » (Atelier « initiation aux répertoires anciens » A et/ou B).

ATELIER INITIATION AUX REPERTOIRES ANCIENS A (INSTRUMENTS OU CHANT)

Test d'entrée

ATELIER INITIATION AUX REPERTOIRES ANCIENS B (MUSIQUE DE CHAMBRE)

Test d'entrée

Elèves de bon niveau (3ème année minimum de cycle II), souhaitant commencer la pratique de l'instrument qui correspond au leur mais sur instrument ancien.

ATELIER INITIATION AUX INSTRUMENTS ANCIENS

Test d'entrée

Ouvert et réservé en priorité aux clavecinistes et parents d'élèves clavecinistes. Accessible en fonction des places disponibles à d'autres personnes motivées.

ATELIER DU CLAVECIN

Réservé en priorité aux clavecinistes, organistes et pianistes accompagnateurs. Réservé en second aux élèves de cursus approfondi du département de musiques anciennes. Accessibles selon le nombre de places et du niveau à d'autres personnes, après test d'entrée.

ATELIER DE BASSE CONTINUE

Test d'entrée

Dans chaque discipline la première année au C.N.R. quel que soit le niveau, est une année d'observation. A l'issue de l'année d'observation, l'admission est prononcée après avis favorable du professeur et de la Direction. Dans le cas contraire, l'élève est soit orienté vers un autre parcours, une autre discipline, soit radié du C.N.R.

ATELIER INITIATION AUX REPERTOIRES ANCIENS A (INSTRUMENTS OU CHANT)

L'inscription aux ateliers est toujours soumise aux nombres de places disponibles, à un test d'entrée et à l'étude de la demande et du dossier du candidat (niveau, motivation...). Cet atelier est ouvert aux instrumentistes et chanteurs, niveau minimum 3^{ème} année de cycle II, toutes disciplines et particulièrement : guitare, harpe, violon, violoncelle, flûte, chant... L'entrée se fait sur test comportant un morceau au choix classique, romantique ou contemporain et une pièce imposée dans la discipline choisie. Une participation aux auditions, concerts, contrôles continus est requise.

Cette initiation se fait sur l'instrument dit « moderne » et consiste surtout à appréhender le répertoire baroque travaillé avec le professeur régulier de l'élève d'une autre manière, et ce avec le plein accord du professeur en question, associée à une découverte des traités et autres documents fournissant des indications précieuses pour l'interprétation des œuvres de cette période. Le travail peut aussi consister en la découverte d'un répertoire nouveau. Les élèves qui le souhaitent peuvent ensuite avoir accès à l'atelier « initiation à l'instrument ancien ».

ATELIER INITIATION AUX REPERTOIRES ANCIENS B (MUSIQUE DE CHAMBRE)

L'inscription aux ateliers est toujours soumise aux nombres de places disponibles, à un test d'entrée et à l'étude de la demande et du dossier du candidat (niveau, motivation...). Cet atelier est ouvert aux instrumentistes et chanteurs, niveau minimum de 3^{ème} année de cycle II. L'entrée se fait sur test comportant un morceau au choix classique, romantique ou contemporain et une pièce imposée. Une participation aux auditions, concerts, contrôles continus est requise.

Cette initiation se fait sur l'instrument dit « moderne » et est exclusivement axée sur la découverte du répertoire de musique de chambre ancien. Cet atelier peut être suivi après, avant, ou conjointement à l'atelier A.

ATELIER INITIATION AUX INSTRUMENTS ANCIENS

L'inscription aux ateliers est toujours soumise aux nombres de places disponibles, à un test d'entrée et à l'étude de la demande et du dossier du candidat (niveau, motivation...). Cet atelier est ouvert aux instrumentistes et chanteurs, niveau minimum de 3^{ème} année de cycle II des disciplines suivantes : chant, clavecin, guitare, violon, violoncelle. L'entrée se fait sur test comportant un morceau au choix classique, romantique ou contemporain et une pièce imposée. L'exécution se fait sur l'instrument pratiqué habituellement par l'élève (moderne ou ancien).

Les élèves seront aidés dans leur recherche de location ou achat d'un instrument ancien. Les élèves pratiquant déjà un instrument ancien et se présentant de l'extérieur peuvent aussi, avant d'intégrer un cursus approfondi ou ado adultes, bénéficier de l'enseignement de cet atelier. Leur test d'entrée comporte dans ce cas deux pièces dont l'une est imposée.

Cette initiation peut se faire après l'initiation au répertoire ancien (ateliers A et/ou B) ou directement selon le souhait de l'élève, en fonction des places disponibles et du résultat au test d'entrée. Les pianistes et organistes d'un niveau inférieur au niveau requis peuvent être acceptés dans cet atelier et sont considérés alors comme étant en « observation » avant d'intégrer un cycle du cursus approfondi ou ado adultes.

PARCOURS APPROFONDI

Les instrumentistes « modernes » y compris pianistes et organistes, sont admis sur test d'entrée pour un an ou deux en atelier « initiation à l'instrument ancien » avant d'intégrer un cursus (approfondi ou ado adultes) s'ils souhaitent poursuivre leurs études.

Il n'existe pas de cycle I ni de cycle II dans la classe de chant du département de musiques anciennes. Les élèves sont orientés vers « l'atelier » après test d'entrée puis à l'issue d'une ou deux années de découverte des répertoires et techniques ils peuvent se présenter à l'examen d'entrée de cycle III court ou spécialisé.

CYCLES 1, 2 ET 3 COURT :

	CYCLE 1		CYCLE 2		CYCLE 3 COURT ET ANNEE PROBATOIRE	
	âge	contenu	âge	contenu	âge	contenu
Clavecin	7 ans minimum	Instrument FM Atelier du clavecin	15 ans maximum	Instrument FM Atelier du clavecin <i>Facultatif : basse continue</i>	Pas de limite d'âge	Instrument FM Atelier du clavecin Basse continue Master classes <i>Facultatif : musique de chambre</i>
Viole de gambe	7 ans minimum	Instrument FM	Pas de limite d'âge	Instrument FM Musique de chambre	Pas de limite d'âge	Instrument FM Musique de chambre Master classes
Luth	10 ans minimum	Instrument FM	Pas de limite d'âge	Instrument FM Musique de chambre	Pas de limite d'âge	Instrument FM Musique de chambre Master classes
Guitare baroque	9 ans minimum	Instrument FM	Pas de limite d'âge	Instrument FM Musique de chambre <i>Facultatif : basse continue</i>	Pas de limite d'âge	Instrument FM Musique de chambre Basse continue Master classes
Théorbe Archiluth	11 ans minimum	Instrument FM	Pas de limite d'âge	Instrument FM Musique de chambre	Pas de limite d'âge	Instrument FM Musique de chambre Basse continue Master classes
Vihuela	9 ans minimum	Instrument FM	Pas de limite d'âge	Instrument FM Musique de chambre	Pas de limite d'âge	Instrument FM Musique de chambre Master classes
Violon baroque	Pas de limites d'âge Niveau min de 3 ^{ème} année de cycle II en violon moderne	Instrument FM	Pas de limite d'âge	Instrument FM <i>Facultatif : Musique de chambre</i>	Pas de limite d'âge	Instrument FM Master classes <i>Facultatif : Musique de chambre</i>
Violoncelle baroque	Pas de limites d'âge. Niveau min de 3 ^{ème} année de cycle II en violoncelle moderne.	Instrument FM	Pas de limite d'âge	Instrument FM Musique de chambre	Pas de limite d'âge	Instrument FM Musique de chambre Master classes
Chant baroque	*	*	*	*	35 ans maximum	Instrument FM Musique de chambre Master classes

PARCOURS APPROFONDI

Les instrumentistes « modernes » y compris pianistes et organistes, sont admis sur test d'entrée pour un an ou deux en atelier « initiation à l'instrument ancien » avant d'intégrer un cursus (approfondi ou ado adultes) s'ils souhaitent poursuivre leurs études.

Il n'existe pas de cycle I ni de cycle II dans la classe de chant du département de musiques anciennes. Les élèves sont orientés vers « l'atelier » après test d'entrée puis à l'issue d'une ou deux années de découverte des répertoires et techniques ils peuvent se présenter à l'examen d'entrée de cycle III court ou spécialisé.

CYCLES 1, 2 ET 3 COURT :

	CYCLE 1		CYCLE 2		CYCLE 3 COURT ET ANNEE PROBATOIRE	
	âge	contenu	âge	contenu	âge	contenu
Clavecin	7 ans minimum	Instrument FM Atelier du clavecin	15 ans maximum	Instrument FM Atelier du clavecin <i>Facultatif : basse continue</i>	Pas de limite d'âge	Instrument FM Atelier du clavecin Basse continue Master classes <i>Facultatif : musique de chambre</i>
Viole de gambe	7 ans minimum	Instrument FM	Pas de limite d'âge	Instrument FM Musique de chambre	Pas de limite d'âge	Instrument FM Musique de chambre Master classes
Luth	10 ans minimum	Instrument FM	Pas de limite d'âge	Instrument FM Musique de chambre	Pas de limite d'âge	Instrument FM Musique de chambre Master classes
Guitare baroque	9 ans minimum	Instrument FM	Pas de limite d'âge	Instrument FM Musique de chambre <i>Facultatif : basse continue</i>	Pas de limite d'âge	Instrument FM Musique de chambre Basse continue Master classes
Théorbe Archiluth	11 ans minimum	Instrument FM	Pas de limite d'âge	Instrument FM Musique de chambre	Pas de limite d'âge	Instrument FM Musique de chambre Basse continue Master classes
Vihuela	9 ans minimum	Instrument FM	Pas de limite d'âge	Instrument FM Musique de chambre	Pas de limite d'âge	Instrument FM Musique de chambre Master classes
Violon baroque	Pas de limites d'âge Niveau min de 3 ^{ème} année de cycle II en violon moderne	Instrument FM	Pas de limite d'âge	Instrument FM <i>Facultatif : Musique de chambre</i>	Pas de limite d'âge	Instrument FM Master classes <i>Facultatif : Musique de chambre</i>
Violoncelle baroque	Pas de limites d'âge. Niveau min de 3 ^{ème} année de cycle II en violoncelle moderne.	Instrument FM	Pas de limite d'âge	Instrument FM Musique de chambre	Pas de limite d'âge	Instrument FM Musique de chambre Master classes
Chant baroque	*	*	*	*	35 ans maximum	Instrument FM Musique de chambre Master classes

La durée des cours individuels instrumentaux ou vocaux est de 30 minutes en cycle 1, quarante-cinq minutes en cycle 2 et une heure en cycle 3.

A l'issue du deuxième cycle, les élèves entrent en année probatoire de troisième cycle : Cette année est une année de transition permettant la réflexion et le mûrissement de l'élève qui va être amené à choisir le cadre de ses études futures, à orientation amateur (3^{ème} cycle court) ou éventuellement professionnelle (par concours d'entrée en Cycle d'Enseignement Professionnel Initial).

La durée du premier et du deuxième cycle est de 4 années.

Le cycle 3 court s'autorise une à trois années d'apprentissage.

Le programme de la fin du cycle court comprend obligatoirement et pour toutes les disciplines la réalisation d'un projet personnel de l'élève qui doit se faire avec la participation d'éléments extérieurs (danseur, comédiens, mise en scène, instrumentistes...etc.).

CYCLE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL INITIAL:

La limite d'âge toutes disciplines confondues pour l'entrée dans ce cycle est de 33 ans.

Outre les aptitudes du candidat, sera pris en compte le temps qu'il peut réellement consacrer ce cycle d'orientation professionnel.

Les disciplines suivantes sont obligatoires pour toutes les disciplines en plus des spécificités de chacune d'entre elle : histoire de la musique, organologie, étude de traités, musique de chambre, écriture d'un mémoire, formation musicale, master classes.

Pour le clavecin, le suivi de l'atelier clavecin reste obligatoire, avec une orientation toute particulière sur son accord.

Le cours de basse continue est obligatoire pour les disciplines suivantes : clavecin, chant, guitare, théorbe, archiluth.

Les UV constitutifs d'un **DEM** de Musiques Anciennes sont :

- UV d'instrument dominant.
- UV de musique de chambre.
- UV de Formation Musicale (CFEM).
- UV de basse continue (pour les disciplines suivantes : clavecin, chant, guitare, théorbe, archiluth).

PRIX D'EXCELLENCE AMATEUR :

Dans toutes les disciplines, ce prix a été créé pour permettre à de très bons amateurs ayant obtenu une fin de cycle III court avec mention TB de poursuivre leurs études dans un cadre plus souple (non professionnel) et éventuellement d'obtenir un diplôme.

La seule matière obligatoire est le cours d'instrument et le cours de basse continue pour les clavecinistes.

Pour les chanteurs, en dehors du cours individuel, la musique de chambre est obligatoire.

Le prix s'obtient à l'issue d'un récital libre d'environ 30 minutes pour toutes les disciplines.

PARCOURS ADOS/ADULTES

Ce cursus est accessible aux élèves qui souhaitent poursuivre leurs études dans un cadre amateur leur offrant néanmoins un enseignement régulier de grande qualité. Il est tout particulièrement conseillé aux :

- Elèves arrivant du cycle II du cursus approfondi musique ancienne (orientation du jury et /ou choix de l'élève à l'issue de l'examen de fin de cycle).
- Elèves adultes ou adolescents se présentant de l'extérieur et ne pouvant pas (niveau et/ou limites d'âge, manque de temps...) ou ne souhaitant pas suivre un cursus approfondi.
- Elèves adultes ou adolescents ayant suivi l'atelier « initiation à l'instrument ancien » et souhaitant poursuivre leur apprentissage dans le cadre d'un cursus amateur.

Une réorientation en cursus approfondi peut-être envisagé sur concours d'entrée à tout moment, en fonction des limites d'âge éventuelles.

Ce cursus n'est pas diplômant.

Pour les chanteurs la limite d'âge d'entrée dans ce cursus est 42 ans.

L'entrée dans ce parcours se fait sur test à la rentrée scolaire.

La durée de ce parcours est de trois années et les cours s'organisant sur un mode collectif.

La durée des cours individuels instrumentaux ou vocaux est de 30 minutes en cycle 1, quarante-cinq minutes en cycle 2 et une heure en cycle 3.

A l'issue du deuxième cycle, les élèves entrent en année probatoire de troisième cycle : Cette année est une année de transition permettant la réflexion et le mûrissement de l'élève qui va être amené à choisir le cadre de ses études futures, à orientation amateur (3^{ème} cycle court) ou éventuellement professionnelle (par concours d'entrée en Cycle d'Enseignement Professionnel Initial).

La durée du premier et du deuxième cycle est de 4 années.

Le cycle 3 court s'autorise une à 3 années d'apprentissage.

Le programme de la fin du cycle court comprend obligatoirement et pour toutes les disciplines la réalisation d'un projet personnel de l'élève qui doit se faire avec la participation d'éléments extérieurs (danseur, comédiens, mise en scène, instrumentistes...etc.).

CYCLE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL INITIAL:

La limite d'âge toutes disciplines confondues pour l'entrée dans ce cycle est de 33 ans.

Outre les aptitudes du candidat, sera pris en compte le temps qu'il peut réellement consacrer ce cycle d'orientation professionnel.

Les disciplines suivantes sont obligatoires pour toutes les disciplines en plus des spécificités de chacune d'entre elle : histoire de la musique, organologie, étude de traités, musique de chambre, écriture d'un mémoire, formation musicale, master classes.

Pour le clavecin, le suivi de l'atelier clavecin reste obligatoire, avec une orientation toute particulière sur son accord.

Le cours de basse continue est obligatoire pour les disciplines suivantes : clavecin, chant, guitare, théorbe, archiluth.

Les UV constitutifs d'un **DEM** de Musiques Anciennes sont :

- UV d'instrument dominant.
- UV de musique de chambre.
- UV de Formation Musicale (CFEM).
- UV de basse continue (pour les disciplines suivantes : clavecin, chant, guitare, théorbe, archiluth).

PRIX D'EXCELLENCE AMATEUR :

Dans toutes les disciplines, ce prix a été créé pour permettre à de très bons amateurs ayant obtenu une fin de cycle III court avec mention TB de poursuivre leurs études dans un cadre plus souple (non professionnel) et éventuellement d'obtenir un diplôme.

La seule matière obligatoire est le cours d'instrument et le cours de basse continue pour les clavecinistes.

Pour les chanteurs, en dehors du cours individuel, la musique de chambre est obligatoire.

Le prix s'obtient à l'issue d'un récital libre d'environ 30 minutes pour toutes les disciplines.

PARCOURS ADOS/ADULTES

Ce cursus est accessible aux élèves qui souhaitent poursuivre leurs études dans un cadre amateur leur offrant néanmoins un enseignement régulier de grande qualité. Il est tout particulièrement conseillé aux :

- Elèves arrivant du cycle II du cursus approfondi musique ancienne (orientation du jury et /ou choix de l'élève à l'issue de l'examen de fin de cycle).
- Elèves adultes ou adolescents se présentant de l'extérieur et ne pouvant pas (niveau et/ou limites d'âge, manque de temps...) ou ne souhaitant pas suivre un cursus approfondi.
- Elèves adultes ou adolescents ayant suivi l'atelier « initiation à l'instrument ancien » et souhaitant poursuivre leur apprentissage dans le cadre d'un cursus amateur.

Une réorientation en cursus approfondi peut-être envisagé sur concours d'entrée à tout moment, en fonction des limites d'âge éventuelles.

Ce cursus n'est pas diplômant.

Pour les chanteurs la limite d'âge d'entrée dans ce cursus est 42 ans.

L'entrée dans ce parcours se fait sur test à la rentrée scolaire.

La durée de ce parcours est de 3 années et les cours s'organisant sur un mode collectif.